

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
<b>Constats</b>			
- Confusion entre case de santé et centre de santé dans le document ;	- Non	-	- Il est bien prévu une Case de santé sur le site de recasement des populations de Kouliminide. Voir : - Point 2.3.1. Programme d'aménagement du site, - Point 2.3.2. Composantes du projet de lotissement - Point 2.3.2.4. Les équipements socio-collectifs - Point 8.1.5. Dangers liés à l'installation des clôtures des différents bâtiments
- Absence de délibération du site de réinstallation en annexe	- Oui	-	- Voir Annexe Délibération du conseil municipal de Médina Baffé N°005/COM/MB/ARR.BEMBOU du 18 Novembre 2021 approuvée par le préfet de Saraya par arrêté préfectoral N°048/P.D/SRY du 24/11/2021
- Absence de données économiques relativement aux marchés et revenus des ménages	- Déjà pris en compte	-	- Point 4.11. Contexte socio-économique -

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Page 20 : Budget très petit pour l'aménagement paysager	- Oui	Voir - Point 10.9 : Coût du Plan de gestion et de suivi environnemental et social - Tableau 48 : Récapitulatif des principales mesures contenues dans le Plan de Gestion Environnementale et Social	-
- Page 32 : absence de classement ICPE du projet suivant l'annexe 1 du code de l'environnement	- Oui	- Voir : - Tableau 5 : Classement ICPE du projet	-
- Page 34 : absence de la charte de l'eau de l'OMVS	- Oui	- Voir : - Point 3.3. Le cadre normatif de l'O.M.V.S.	-
- Page 76 : pourcentage de titres fonciers existant à Kédougou non conforme	- Oui	Voir : - Point 4.11.12. Situation du foncier	
- Page 89 : absence de l'analyse de la disponibilité des eaux de surface dans les critères de choix du site	- Non	-	Les villages de Boto Santo et celui de Kouliminde ne sont pas distants. Les moyens de vie relativement aux ressources en eaux sont similaires
- Absence du code de l'eau dans le cadre juridique	- Oui	Tableau 7 : Dispositions réglementaires nationales pertinentes et applicables au projet	

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

<b>Observations</b>	<b>Prise en charge</b>	<b>Page de renvois</b>	<b>Observations</b>
- Absence de consultation de certains services clés (DREEC, Service régional des mines)	- Oui	- Voir : Chapitre 6 : Consultation du public Le chef du SRMG a été consulté	La DREEC a bien été consultée. Entre temps, il y a eu un changement de Chef de service.
- Absence de plan de lotissement	- RAS	-	Le Ministère en charge de l'urbanisme a délivré une Autorisation de lotir le site (Annexe 14). Le projet de Plan de lotissement est annexé (Annexe 13). Il fera l'objet d'une demande de validé par les autorités compétentes.
- Plan de lotissement non validé	- Non	-	Le Ministère en charge de l'urbanisme a délivré une Autorisation de lotir le site (Annexe 14). Le projet de Plan de lotissement est annexé (Annexe 13). Il fera l'objet d'une demande de validé par les autorités compétentes.

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
<p>- Le site choisi est entre deux villages à vocation agricole alors que Kouliminde est constitué d'éleveurs (risque de conflit d'intérêt)</p>	<p>- Déjà pris en compte</p>	<p>-</p>	<p>Voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point 7.3.2.6. Risques de conflits</li> <li>- Tableau 25 : Analyse du site de réinstallation</li> <li>- 5.2. Analyse de la variante « site de réinstallation »</li> </ul> <p>Cette situation est courante au Sénégal. Les conflits agriculteurs et éleveurs sont courants. Aujourd'hui, les POAS et son respect par les différentes parties constituent un outil pour gérer ce risque.</p> <p>Il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une zone de pâturage villageoise qui sera construite à proximité du site de réinstallation de Koulimindé ;</li> <li>- Il est prévu également la construction d'un parc à vaccination qui sera non loin de la zone de pâturage ;</li> <li>- Etc...</li> </ul>
<p>- Le ministère des mines et de la géologie est la tutelle du présent projet et non le Ministère de l'urbanisme</p>	<p>- Oui</p>	<p>- Page de garde</p>	
<p>- La consultation du public n'est pas satisfaisante</p>	<p>- Oui</p>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Chef de la DREEC a bien été consulté. Seulement, durant la procédure, il y a eu changement du Chef de service consulté.</li> <li>- Il n'est pas fait obligation aux populations de participer à une consultation du public. Le consultant a fait toute la procédure d'invitation des populations aux réunions. Il a fait avec les populations ayant le désir de participer.</li> </ul>
<b>Questions</b>			

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Quel est le type d'infrastructure à réaliser : case de santé ou centre de santé ?	- Déjà pris en compte	-	<p>Il est bien prévu une Case de santé sur le site de recasement des populations de Kouliminde.</p> <p>Voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point 2.3.1. Programme d'aménagement du site,</li> <li>- Point 2.3.2. Composantes du projet de lotissement</li> <li>- Point 2.3.2.4. Les équipements socio-collectifs</li> <li>- Point 8.1.5. Dangers liés à l'installation des clôtures des différents bâtiments</li> </ul>
- Qu'est-ce qui est prévu pour les zones agricoles en aval du site pour éviter l'érosion hydrique ?	- Déjà pris en compte		- Tableau 48 : Récapitulatif des principales mesures contenues dans le Plan de Gestion Environnementale et Social
- Quelles sont les bases et les critères sur lesquels le consultant s'est basé pour donner un cout du suivi du projet	- RAS		- Le Consultant fait une estimation des couts nécessaires au suivi sur la base de son expérience avec les coûts validés pour des projets similaires.

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Quel est le niveau d'implication des services techniques dans sur le types d'habitat proposé	- RAS		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élaboration des plans a été un processus participatif. Les populations ont été consultées pendant son élaboration ensuite elles ont été informées des résultats produits. Aujourd'hui, elles expriment un souhait de voir leur déplacement effectif rapidement.</li> <li>- Le présent processus d'évaluation environnemental entre dans le cadre d'implication des services techniques dans le projet. Lors de la validation des TDR, le projet a été exposé aux autorités administratives, territoriales et aux services techniques.</li> <li>- Toutes les décisions prises pour le RAP ont été approuvées par le Forum de négociation et puis partagées avec les PAPs</li> </ul>
- Quels sont les critères d'évaluation du choc psychologique des population à déplacer	- RAS		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'un des plus importants critères est le critères d'acceptabilité du site proposé (suivant un processus participatif) et des types d'habitations proposés.</li> <li>- En outre un plan de restauration des moyens de subsistance a été élaboré et partagé. Ce plan sera mis en œuvre par Iamgold Boto et fera l'objet d'un suivi par les Autorités.</li> </ul>
- Quel est le dispositif d'assainissement envisagé dans le site de recasement	- Déjà pris en compte		<p>Voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point 2.3.4. Assainissement et construction des bâtiments et ouvrages divers</li> <li>- Le système d'assainissement</li> <li>- Point 4.11.18. Cadre de vie et hygiène               <ul style="list-style-type: none"> <li>) Assainissement eaux usées</li> <li>) Assainissement eaux pluviales</li> </ul> </li> </ul>
<b>Recommandations</b>			

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Créer des fermes agricoles collectives et favoriser la maîtrise de l'eau et de l'encadrement des exploitants par les services techniques	Iamgold a pris bonne note		-
- Faire valider par les services compétents le plan d'urbanisme du site	Oui	Voir : - Tableau 48 : Récapitulatif des principales mesures contenues dans le Plan de Gestion Environnementale et Social	-
- Mettre en place des installations hydro agricoles pour favoriser les cultures hors saison	Iamgold a pris bonne note		-

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Aménager des cordons pierreux et planter des arbres pour lutter contre l'érosion hydrique et éolienne	Oui	Voir - Tableau 32 : Impacts du projet sur les eaux pendant les travaux	-
- Intégrer les aspects culturels et les changements climatiques relativement à la modification du paysage	Iamgold a pris bonne note	-	- L'élaboration des plans a été un processus participatif. Les populations ont été consultées pendant son élaboration ensuite elles ont été informées des résultats produits. Aujourd'hui, elles expriment un souhait de voir leur déplacement effectif rapidement.
- Viser la charte des eaux de l'OMVS dans le présent rapport	Oui	- Voir : - Point 3.3. Le cadre normatif de l'O.M.V.S.	-
- Faire une analyse socio-économique du village de recasement	Oui	- Voir : - Point 7.3.1.7. Impacts sur les activités socio-économiques	-
- Revoir à la hausse le montant alloué à l'aménagement paysager	Oui	Voir - Point 10.9 : Coût du Plan de gestion et de suivi environnemental et social - Tableau 48 : Récapitulatif des principales mesures contenues dans le Plan de Gestion Environnementale et Social	-



Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

<b>Observations</b>	<b>Prise en charge</b>	<b>Page de renvois</b>	<b>Observations</b>
- Ajouter les eaux de surface dans l'établissement des critères de choix des sites	Non		- Les critères de choix du site étant établis et validés par le Forum de négociation (institué par arrêté du Gouverneur de la Région de Kédougou et présidé par le Préfet du département de Saraya avec la participation des services techniques concernés et des représentants des populations affectées par le projet), le consultant s'est inscrit dans la dynamique des critères figés.
- Prendre en compte le code de l'eau dans le cadre juridique	Oui	- Tableau 7 : Dispositions réglementaires nationales pertinentes et applicables au projet	-
- Faire une modélisation afin de déterminer le sens d'écoulement des eaux	Non	-	- La carte 9 : modèle numérique de terrain (MNT) montre que le site est drainé par les deux voies naturelles d'écoulement des eaux de surface au Nord et au NW du site.
- Faire des études complémentaires sur les argiles (gonflement ou dégonflement) pour éviter les fissures dans les bâtiments	Déjà pris en compte	-	Voir : - Point 10.3.12. Gestion des impacts sur les sols

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Mettre en place un plan d'accompagnement des impactés (déplacés sur le plan psychique)	Oui	Voir : - Mettre en place un plan d'accompagnement psychologique des impactés ; - Tableau 1 : Récapitulatif des principales mesures contenues dans le Plan de Gestion Environnementale et Social	-
- Régler une bonne fois la question relative à la sous traitance sur le plan règlementaire	Déjà pris en compte		Voir : - Point 7.3.1.1.3. Risque lié à l'intervention d'entreprises extérieures
- Mettre 0% de titres fonciers en lieu et place de 0,9% à la page 76	Oui	Voir : - Point 4.11.12. Situation du foncier	-
- Immatriculer l'espace pour l'acquisition de droit réel	Oui	Voir : - Annexe 14 : Autorisation de lotir	-
- Proposer d'autres activités d'accompagnement des populations	Oui		Voir : - Annexe 13 : Plan d'action de réinstallation

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
- Améliorer le processus de gestion des déchets	Déjà pris en compte		- Tableau 35 : Dégradation du cadre de vie par la production de déchets pendant les travaux - Tableau 47 : Synthèse des mesures de conformité réglementaire - Tableau 48 : Récapitulatif des principales mesures contenues dans le Plan de Gestion Environnementale et Social
- Corriger le nom du ministère à la page 47	Oui	- Tableau 8 : Institutions / Entités administratives impliquées dans la planification du projet	-
- Déposer tous les documents et une étude de sécurité pour autorisation et avis	Déjà pris en compte		Conformément aux TDR validés, une étude des dangers et une analyse des risques professionnels, selon le Guide méthodologique des études de dangers du Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique a été réalisée <i>Voir Chapitre 8 : Etude des dangers et analyse des risques professionnels</i>
- Mettre sur place toutes les dispositions relatives à l'exploitation sécurisée du chantier	Déjà pris en compte		Voir - Point 10.6. Les clauses EHS spécifiques à insérer dans le contrat de l'entreprise
- Revoir à la hausse le cout du suivi du PGES	Oui	- Tableau 52 : Estimation du coût du PGES (Les coûts de gestion sont ceux d'IAMGOLD)	-

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

<b>Observations</b>	<b>Prise en charge</b>	<b>Page de renvois</b>	<b>Observations</b>
- Veiller à l'accessibilité pour les interventions et évacuation en cas d'accidents	Iamgold a pris bonne note	-	- L'accessibilité aux services de base a été un critère de sélection du site
- Dans les installations à faire dans le nouveau village, prévoir des points d'eau pour les Sapeurs-pompier	Iamgold a pris bonne note		- Annexe 8 : Clauses environnementales pour les DAO des Travaux
- Initier des fiches stabilisées pour le suivi des projets miniers	Oui	- Annexe 16 : Fiche de suivi Environnemental, sécuritaire et social	-
- Prendre en compte les besoins et les préoccupations des communautés locales	Iamgold a pris bonne note	-	- Un processus PAR a été développé ; - Des processus de consultations des populations ont été menées ; - Un Forum de négociation dynamique a été mis en place.
- Délimiter et aménager des parcours de bétails avec toutes les commodités afin d'éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs	Déjà pris en compte		Voir : - Point 7.3.2.6. Risques de conflits - Tableau 25 : Analyse du site de réinstallation - 5.2. Analyse de la variante « site de réinstallation »  Cette situation est courante au Sénégal. Les conflits agriculteurs et éleveurs sont courants. Aujourd'hui, les POAS et son respect

Page de renvois du niveau de prise en charge des commentaires du CT sur l'EIES du Projet de réinstallation du village de Kouliminde

Observations	Prise en charge	Page de renvois	Observations
			<p>par les différentes parties constituent un outil pour gérer ce risque.</p> <p>Il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une zone de pâturage villageoise qui sera construite à proximité du site de réinstallation de Koulimindé ;</li> <li>- Il est prévu également la construction d'un parc à vaccination qui sera non loin de la zone de pâturage ;</li> <li>- Etc...</li> </ul>
<p>- En relation avec les autorités administratives et locales, analyser la question relative aux cimetières dans le champ de l'étude</p>	<p>Oui</p>	<p>Point 7.3.1.14. Incidences sur les sites/patrimoine culturel</p>	<p>- L'option choisie est de ne pas déplacer le cimetière. Il sera procédé à son bornage puis à sa fermeture. Son accès sera autorisé par le Maire pendant la période d'exploitation du site de Boto5 puis libre après.</p>
<p>- Faire une cartographie des parties prenantes (autorités administratives et territoriales, services techniques, etc.) afin de renforcer la consultation du public qui sera faite par le chef de mission.</p>	<p>Déjà pris en compte</p>		<p>- Point 3.4. Cadre institutionnel</p>